Pontoise (95). Le policier était un proxénète

09/08/2012 à 10h11

Il récupérait l'argent d'une prostituée. Le tribunal de Pontoise l'a condamné mardi à un an ferme. Pour la jeune Franco-Algérienne de 31 ans, le policier de 30 ans, contractuel à Montmorency dans le Val d'Oise, n'aura pas été le sauveur qu'elle espérait. Après avoir exploité la jeune prostituée pendant des mois, il a été condamné mardi par le tribunal.

Lorsqu'elle le rencontre en juin 2011 pourtant, la jeune femme voit en lui "*une porte de sortie*" selon son avocat. A l'époque, elle est "*aux mains d'un proxénète roumain qui la frappai*t" et le fonctionnaire a beau être un client, elle s'en éprend et veut croire qu'il va la tirer de là. Mais le policier commence à lui demander de l'argent en prétextant un voyage en Guadeloupe pour rendre visite à son grand-père malade. Lorsque la jeune femme découvre que c'est un mensonge, il est trop tard : craignant qu'elle ne raconte tout à sa compagne, le fonctionnaire se transforme en souteneur lui confisquant ses papiers et les clefs de son logement.

Surtout, il menace la jeune femme de révéler à ses parents la nature de ses activités. D'octobre à mars, le policier se fait envoyer plus de 17.000 euros de mandats. Au cours de ses auditions, il avoue aussi être venu récupérer plusieurs centaines d'euros plusieurs fois par semaine chez la jeune femme. C'est une lettre anonyme suivie d'un dépôt de plainte qui mettra fin à ses agissements.

Mardi, le tribunal correctionnel de Pontoise a condamné l'adjoint de sécurité, à deux ans de prison, dont un ferme, pour "proxénétisme aggravé". Il devra, en outre, verser 30.000 euros de dommages et intérêts à sa victime. Le tribunal n'a pas prononcé d'interdiction d'exercer mais une commission de discipline devrait mettre un terme à sa carrière mercredi.

Europe n°1

Merci à domi